



Je ne me laisse pas faire !

JE VOTE !



AIDE AU VOTE

Vous avez votre identifiant, votre mot de passe alors maintenant

VOTEZ !



en cliquant ici

RÉCUPÉREZ VOTRE MOT DE PASSE

Récupérez votre mot de passe à l'aide de votre identifiant, votre NUMEN et votre département de naissance en



[cliquant ici](#)

Le mot de passe peut être récupéré jusqu'au 20 octobre.

L'adresse professionnelle est sur la messagerie de l'académie et non sur Iprof.

VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE IDENTIFIANT

Les électeurs n'ayant pas eu de notice de vote ont reçu sur leur boîte professionnelle un mail comportant un lien unique qui, comme son nom l'indique, ne peut fonctionner qu'une fois jusqu'au 20 octobre. Avant de l'activer, se munir de son NUMEN.

ATTENTION ! La boîte professionnelle est sur la messagerie de votre académie, ce n'est pas Iprof !

Ensuite,

- un identifiant vous est envoyé par mail à votre adresse professionnelle ou à l'adresse personnelle que vous avez indiquée.
 - l'écran suivant affiche le mot de passe que vous devez imprimer ou noter (ou les deux !).

Dans les tous les cas, vous devrez vous identifier avec

- le NUMEN
 - le n° de département de naissance figurant sur votre carte Vitale.
- En cas d'échec d'identification, essayez avec le département "99".

Instituteurs et PE titulaires
CAPD - CAPN,
je clique SNUipp-FSU



CAPD-CAPN

Instituteurs, PE, PES, AVS, EVS...
CTA - CTM,
je clique FSU



CTA-CTM

AVS contrat public
CCP,
je clique FSU
(snes-snuipp-snep-snuep)



CCP